



Mairie de Beaufort - 73270

---

## REVISION ALLEGEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

---

### PROCES-VERBAL

de la réunion d'examen conjoint des Personnes Publiques Associées (PPA)  
du mardi 22 septembre 2020 à 14 h 00 en Mairie de Beaufort

**Présents :**

**Commune de Beaufort :**

- \* Christian FRISON-ROCHE, Maire,
- \* Bruno VIALLET, 1<sup>er</sup> Adjoint,
- \* Isabelle PINTO, Directrice Générale des Services
- \* Marielle CHAUCHAIX, services

**Personnes publiques associées :**

- \* Robert VIDAL, Direction Départementale des Territoires
- \* Emilie BERGER, Chambre d'Agriculture
- \* Thomas RIBIER, Chambre d'Agriculture
- \* Bernard BRAGHINI, Délégué SCOT Arlysère section montagne

(Feuille de présence annexée)

**Excusée :** Chambre de Commerce et d'Industrie  
Département de la Savoie

### Objet de la réunion

Conformément aux dispositions de l'article R153-12 du Code de l'urbanisme, cette réunion a pour objet de soumettre à l'examen conjoint des personnes publiques associées le projet de révision allégée n° 1 du PLU de la commune de Beaufort.

## Rappel de la procédure

La révision allégée n° 1 du PLU a été prescrite par délibération du Conseil Municipal réuni le 26 novembre 2019. Cette délibération fixait également les modalités de concertation. Elle a été notifiée aux personnes publiques associées courant mai 2020.

La présente révision a pour objet le reclassement, en zone Um aux Carroz (zone correspondant aux hameaux), d'une partie de la zone Aa (zone agricole paysagère) et inversement, afin de correspondre au classement initialement défini lors de l'arrêt du projet de PLU en juillet 2018.

Par délibération en date du 27 juillet 2020, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision allégée n° 1 du PLU.

Le dossier a été adressé à la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) qui doit rendre sa décision le 14 octobre 2020 au plus tard.

Par courriers recommandés avec accusés de réception en date du 13 août 2020, une invitation à participer à la présente réunion accompagnée du rapport a été adressée aux personnes publiques associées.

Le présent procès-verbal sera joint au dossier qui sera soumis à enquête publique et à l'issue de celle-ci, le conseil municipal sera appelé à approuver la révision allégée n° 1 du PLU.

## Observations des personnes publiques associées

Madame Emilie BERGER de La Chambre d'Agriculture souligne que la modification de zonage telle que matérialisée peut poser un problème pour l'exploitant agricole actuel selon l'emplacement retenu pour une future construction.

Elle demande le maintien de la plateforme de traite existante ainsi que l'accès aux pâturages.

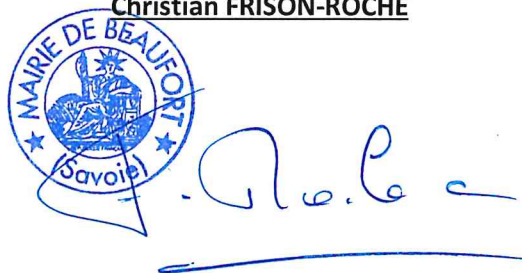
M. Robert VIDAL propose la préservation de cet accès par la matérialisation d'une zone non aedificandi destinée à préserver l'accès agricole aux parcelles cadastrées n° 132 – 715 – 1444 - 1445.

## Conclusion

Aucune autre observation n'étant formulée, Monsieur le maire conclut la réunion en remerciant les participants.

Le procès-verbal de cette réunion vaut avis des Personnes Publiques Associées ; il figurera au dossier d'enquête.

Le Maire,  
**Christian FRISON-ROCHE**



The image shows the official seal of the Mayor of Beaufort, Savoie, which is circular and contains a coat of arms. To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink, which appears to be 'C. Frison-Roché'. Below the signature is a horizontal blue line.